

# **COMMUNE DE VILLY**

## ***Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 29 mars 2016***

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Jacqueline ZELIOLI, Andrée POITOUT,

MM.François BACHELIER, Bruno GERMANEAU, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Vincent TUPINIER, Patrick VAILLANT.

**Absente :** Karine TUPINIER

***La séance est ouverte à 20 heures.***

Avant d'entamer l'ordre du jour, sur proposition du maire, le Conseil accueille Alain GUICHARD et Cédric CHERRIER, qui se proposent de reprendre en main la société de chasse communale.

Le Maire rappelle aux conseillers qu'il ne veut plus s'occuper de la chasse, et qu'il souhaite que celle-ci soit gérée par des chasseurs.

Les deux invités font part de la complexité du travail administratif en raison d'une réglementation de plus en plus stricte, et de la responsabilité occasionnée par les risques d'accident.

La chasse conserverait son statut de chasse communalisée, mais serait confiée à un groupement ou association de chasseurs qui en assureraient la gestion ainsi que l'organisation, et en seraient responsables.

Les droits de chasse seront toujours abandonnés à la commune par les propriétaires.

Une convention signée entre la mairie et l'association fixerait les modalités et en définirait les rôles respectifs, comme le montant de la participation financière annuelle versée par l'association, par exemple.

Après le départ des visiteurs, le Maire sollicite l'avis des conseillers sur le principe de ce mode de fonctionnement.

L'unanimité se prononce pour.

Le Maire sera l'interlocuteur de la commune vis-à-vis de l'association. Un rendez-vous sera fixé pour mettre au point les aspects techniques du dossier.

### **Ordre du jour**

#### **1) Compte rendu de la séance du 17 février**

Approuvé à l'unanimité.

#### **2) Compte administratif 2015**

### **Fonctionnement**

Les dépenses s'élèvent à **104 494, 79 €** pour **125 237, 92 €** de recettes, soit un excédent de fonctionnement de **20 743, 13 €** reporté en section d'investissement

## **Investissement**

Les dépenses se montent à **47 932, 82 €** pour **37 774, 97 €** de recettes soit un déficit de **10 157, 85 €**

**Soumis au vote, le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.**

### **3) Budget prévisionnel 2016**

La commission des finances fait les propositions suivantes :

#### **Fonctionnement :**

Budget équilibré dépenses/recettes pour un montant de **120 214 €**, le principal poste revu à la hausse étant la rubrique « **Voies et réseaux** » avec le goudronnage du chemin de Beines et le curage des fossés.

#### **Investissement :**

Equilibre dépenses/recettes pour un montant de **85 053 €**, la principale dépense consistant au busage des fossés du chemin de Seignelay, avec création d'un bac de rétention.

**Un emprunt de 60 000 €** est nécessaire pour boucler la section investissement.

**Soumis au vote, cette proposition de budget est approuvée à l'unanimité.**

### **4) Taux des 4 taxes :**

Après débat, le Conseil décide de ne pas augmenter les taxes cette année, sachant que les bases d'imposition sont revues à la hausse par l'administration fiscale.

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>15, 98 %</b>
<b>Foncier bâti</b>	<b>11, 19 %</b>
<b>Foncier non bâti</b>	<b>24, 98 %</b>
<b>CFE</b>	<b>17, 75 %</b>

### **5) Questions diverses**

- **Logement communal** : la procédure d'expulsion est toujours en cours. Le dossier est suivi par l'avocat. Le préjudice financier se monte à 6 000 € hors frais de procédure.
- **Fossés** : F. BACHELIER coordonne les travaux avec le service travaux de la CCPC
- **Stationnement rue St Etienne** M. PELOIS de l'Agence territoriale routière prend rendez-vous avec le maire pour définir les emplacements.
- **St Vincent** : F. BACHELIER est chargé de recontacter le sculpteur Yvan BAUDOIN.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.*